

AAK

Société à Responsabilité limitée
Capital Social : 1.000 Euros
Siège Social : 74 TER RUE JEAN JAURES
92 300 LEVALLOIS-PERRET

R.C.S. 952 818 136

AGO DU 26 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024

L'associé décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui se solde par un bénéfice de 1 euros, de la manière suivante :

- Report à nouveau 1 euros

Pour copie certifiée conforme,
Le gérant